
Le 19 mai 2020

MESSAGE AUX ABONNÉS

**Relativement à la circulaire 2020-002 (03.01.61.29)
portant sur les rapports statistiques annuels 2019-2020 des établissements
du réseau de la santé et des services sociaux exploitant
les missions de CPEJ, CR, CH, CHSLD et CLSC**

En lien avec le rapport statistique annuel des centres de réadaptation pour personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme (2019-2020) (formulaire AS-485), nous désirons informer les établissements du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) d'un ajustement à la page 1 pour la colonne 8.

Plus précisément, nous avons ajouté le choix : 1 + 2 = DI + TSA afin que le RSSS soit en mesure de compléter le formulaire en bonne et due forme lorsque les deux types de clientèles sont visées pour une même installation.

La liste déroulante a été ajustée dans l'outil GESTRED, les notes explicatives ainsi que le fichier Excel en annexe à la présente circulaire ont également été mis à jour.

Pour toute question ou toute information concernant ce dossier, nous vous invitons à communiquer avec la Direction des normes et des pratiques de gestion réseau au 418 266-5940 ou à l'adresse rapstat@msss.gouv.qc.ca.

La directrice générale adjointe de la
gestion financière et des politiques de
financement réseau,

Original signé par

Guylaine Lajoie, CPA auditrice, CA